

CAFERUIS NIVEAU 6

RNCP : 38836-NSF :332 -FORMACODE : 44072
2022 1208 et Arrêté 31 août 2022 - Date de publication 09/09/2022
Certificateur : Ministère de la Solidarité

CYCLE DU 4 NOVEMBRE 2024 AU 29 NOVEMBRE 2025



INSTITUT BUSINESS SERVICES

SIRET 530 552 819 00019

SIRET : 53055281900019
Déclaration d'activité :95970168797
Adresse Siège Social : 6 Rue des Corsaires
97100 Basse-Terre
Contact téléphonique :
0590 995 166 - 0690 539 968
Site web : <https://www.institut-ibs.com> :

Objectifs : Apprendre à maîtriser les compétences réglementaires exigées pour obtenir le CAFERUIS

Pré-requis : Pour passer le CAFERUIS un certain niveau est nécessaire, Des conditions de diplômes sont exigées ainsi qu'un niveau culturel et rédactionnel suffisants – la capacité d'analyse du candidat sera évaluée

Conditions d'admission : La durée totale d'activité cumulée exigée est de 1 an en - équivalent temps plein soit un total de 1607 heures. Peuvent être prises en compte sous certaines conditions les périodes de formation lorsqu'elles sont réalisées en situation de travail - Réussir à l'examen d'entrée

Méthodes pédagogiques:: Cours en présentiel

Modalités d'évaluation des compétences : Contrôles de connaissances et certification des modules réglementaires

Modalités de financement
Financement individuel – AIF – Employeur - OPCOS

Coût de la formation : 7900€ par participant

Cursus allégé montant fixé en fonction de la nature de l'allègement

Frais de sélection : 120 €
Frais de scolarité : 550€

Poursuite d'études : Les diplômés peuvent envisager une formation de niveau 7 (niveau master) du domaine des sciences sociales ou de l'économie sociale et solidaire
CAFDES certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

La formation est agréée par le conseil Régional de la Guadeloupe

**TAUX DE REUSSITE POUR 8 ETUDIANTS 85%-
TAUX D'INTEGRATION DANS L'EMPLOI 100%
A 6 MOIS**

Référentiel métier

Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Ils exercent leur activité notamment dans le cadre des établissements et services visés par l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Intermédiaires entre direction et équipes, entre plusieurs équipes, entre équipes et partenaires, ils sont un maillon essentiel de l'organisation, ils jouent donc un rôle clé au sein des établissements, des services ou des dispositifs d'intervention sociale pour rendre réponses aux besoins des usagers. Ils sont à leur niveau garants du respect des droits des usagers et se doivent de favoriser et d'impulser une réflexion éthique au sein de leur unité.

En responsabilité d'une unité de travail, ils ont pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Ils pilotent l'action dans le cadre du projet de service dans le respect du projet de l'organisation. Leur position d'interface leur confère une fonction spécifique de communication interne.

Dans leurs fonctions, ils disposent d'autonomie, d'initiative, et de responsabilités dont le degré varie selon leur position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation.

Leurs fonctions et leur positionnement nécessitent qu'ils développent des compétences spécifiques relatives à l'encadrement susceptibles d'être développées dans l'ensemble des secteurs de l'action sociale et médico-sociale.

PROGRAMME DE FORMATION 820 HEURES

FORMATION THEORIQUE	400 Heures
Unité 1- Conception et conduite de projets. Validation DEETS - Mémoire	90 Heures dont 20 heures méthodologie mémoire
Unité 2- Expertise technique. Validation école	150 Heures, dont 30 heures droits et responsabilités
UF 3. – Management d'équipe. Validation école	100 heures, dont : 70 heures analyse des organisations et outils du management d'équipe ; 30 heures analyse de situation.
UF 4. – Gestion administrative et budgétaire. Validation école	60 heures, dont : 30 heures gestion administrative 30 heures gestion budgétaire
FORMATION PRATIQUE	420 Heures

**Une prise en charge spécifique des publics souffrant de handicaps est prévue
CONTACT DU REFERENT HANDICAP 0690 539.968**

Débouchés : Toutes les structures du champ de l'intervention sanitaire et sociale, qu'elles soient publiques ou privées et notamment dans les établissements ou services sociaux et médico – sociaux.